

Le projet hôpital et la facturation directe.



Salon HIT- Le 29 mai 2008

Franck Robin - Directeur du programme

Sommaire



- Point de situation du projet « Hôpital »
 - Organisation du projet
 - Déploiement de l'infrastructure d'échange de flux dématérialisés -SMTP
 - Outils de consultation des droits
 - Flux 1 euros
 - Projets en cours : codage UCD et suivi des prescriptions hospitalières délivrées en ville
 - L'accompagnement par le réseau de l'assurance maladie
- Les perspectives de l'année 2009.
 - Début de la mise en oeuvre de la facturation directe

Organisation et champ du projet

■ Présentation

- Un projet inter partenaires associant la DHOS, l'assurance maladie et la DGCP
- Une organisation basée sur une coordination du pilotage et de la mise en œuvre aux niveaux national et régional
- Le projet hôpital comprend la mise en la place d'un ensemble mesures réglementaires et la bascule en « facturation directe ».

Déploiement d'une infrastructure d'échanges sécurisée -1



■ Présentation

- Une volonté partagée de maîtriser la qualité de la montée en charge des télétransmissions :
 - Vérification en amont de la qualité des logiciels avant mise en production : démarche de certification.
 - Accrochages techniques des flux en deux temps, d'abord avec les caisses -phase 3- ensuite avec les services de la comptabilité publique -phase 4.

Déploiement d'une infrastructure d'échanges sécurisée -2

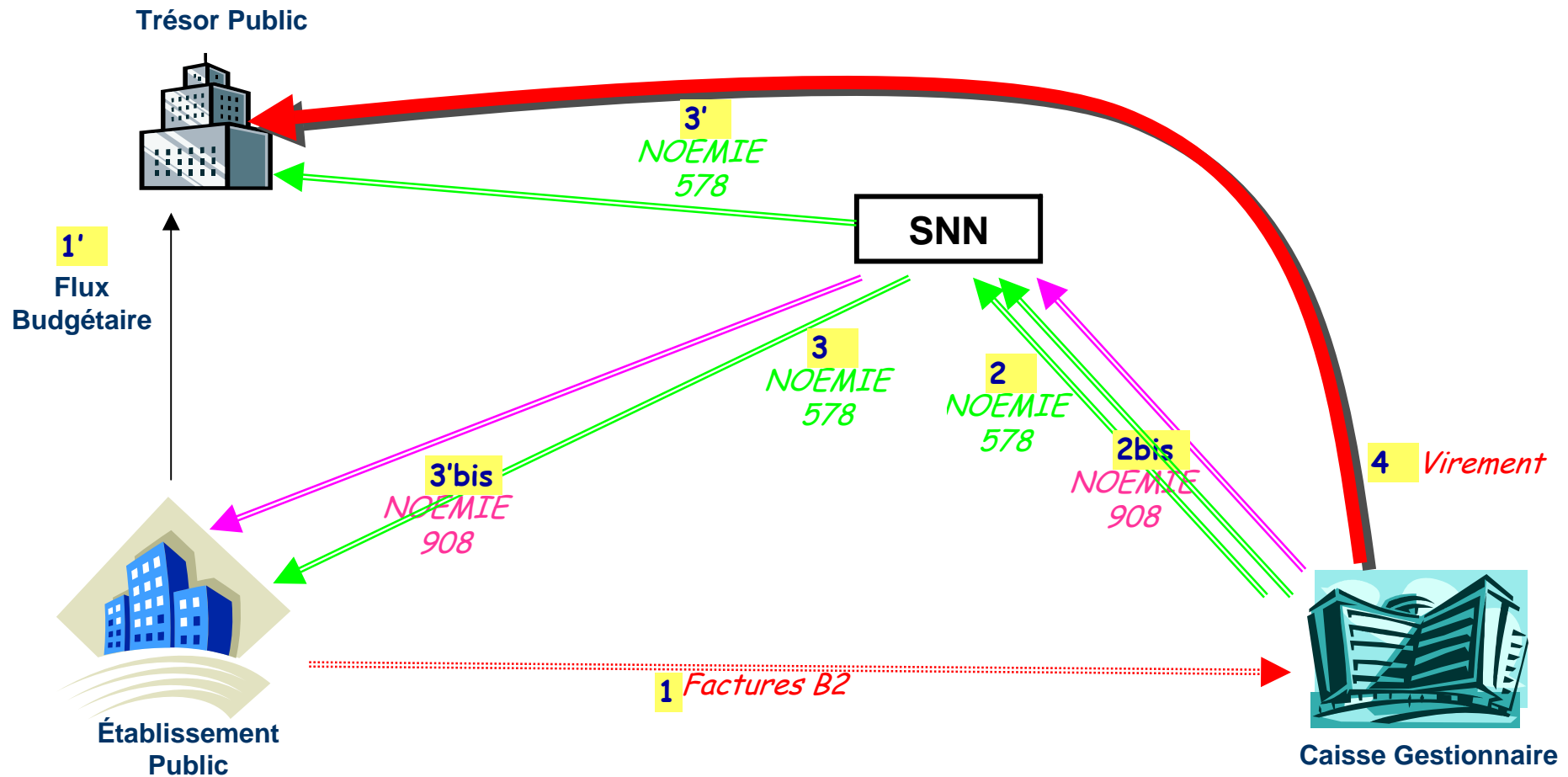


■ Les avantages attendus

- Amélioration de la qualité des logiciels de facturation
- L'établissement dès que l'infrastructure sera déployée faire des télétransmissions avec l'ensemble des caisses d'assurance maladie tous régimes en adressant ses flux à la « caisse pivot »
- Les flux sont sécurisés et chiffrés afin de répondre aux contraintes de la CNIL.
 - Ci après présentation des 2 stades d'évolution de l'année 2008

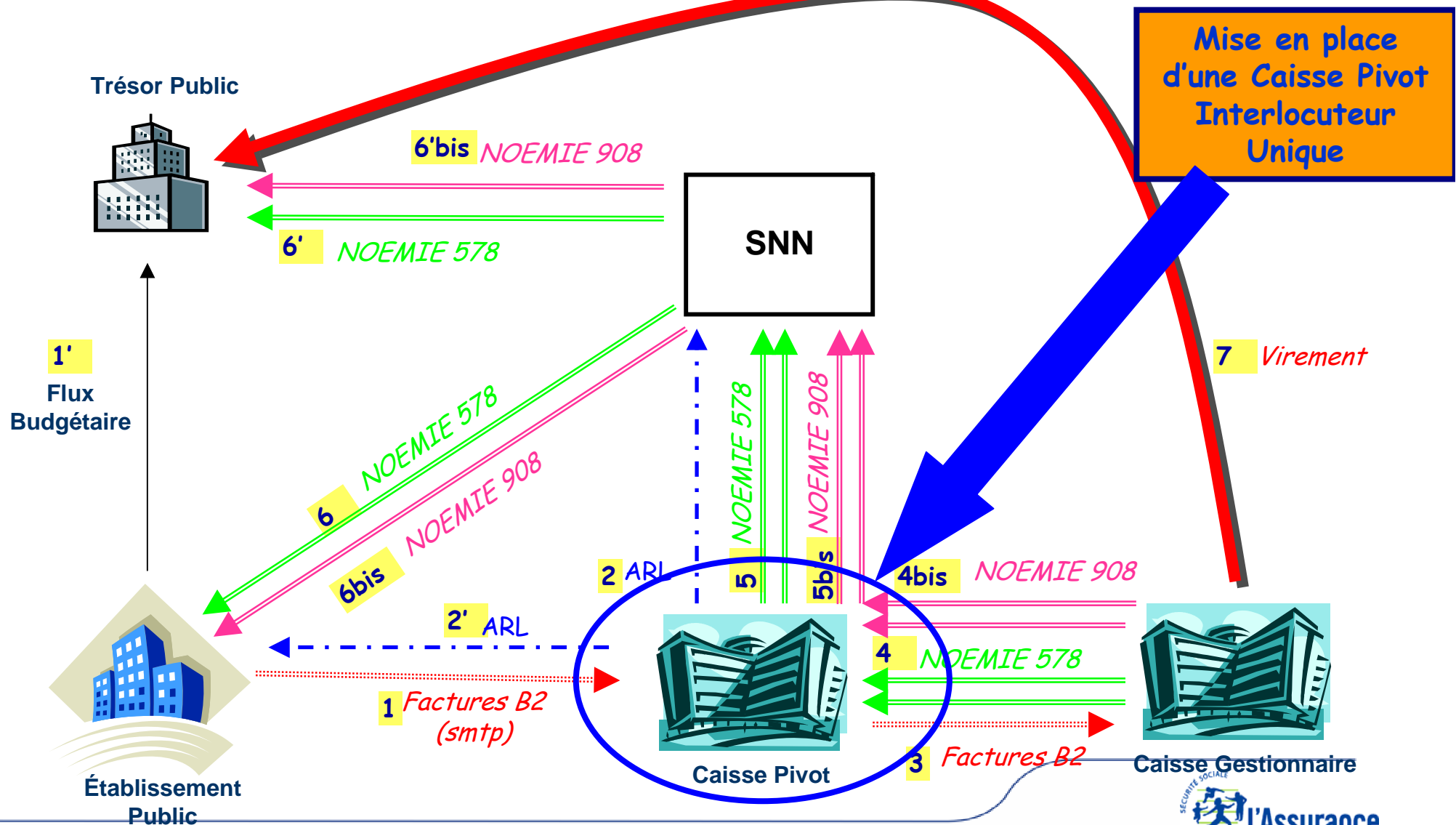
Établissements publics - Stade 0

Circuit actuel de facturation (liaisons CFT)



Établissements publics - Stade 1

Circuit en cours de déploiement (liaisons SMTP)



Les outils de consultation des droits -1



■ Présentation

- Déployer des outils de consultation des droits pour améliorer le recueil des droits des bénéficiaires.
- En réalité deux outils : l'un pour la récupération des données de la Carte Vitale, l'autre destiné à répondre aux situations sans carte : outil « feu vert Internet »
- Une offre complémentaire via AMELI.fr en cours de déploiement

■ Les avantages.

- Fiabilisation des données nécessaires à la constitution de la facture.

Les outils de consultation des droits -2



■ Point de situation et perspectives

- Pré série en cours de déploiement dans une trentaine d'établissements
- Généralisation à partir du deuxième semestre.
- A terme une couverture inter régimes avec une interface standardisée.

Les flux 1 euros

■ Présentation

- Consiste à envoyer les actes et les soins externes à l'assurance maladie pour enregistrement des participations forfaitaires.

■ Point de situation

- 350 établissements ont envoyés leurs flux
- 32 millions de factures ont été reçues.

Les projets en cours

- **Le codage UCD des médicaments r troced s**
 - Identification des m dicaments rembours s au titre de la r trocession.
 - Certification des  diteurs pour cette nouvelle « fonction » commenc e le 7 mai.
 - Contr le bloquant vers la fin d'ann e pour les factures ne comportant pas de codage UCD
- **Le suivi des prescriptions hospitali res**
 - Suivi des professionnels   l'origine des prescriptions
 - Bas e sur la livraison du RPPS et l' volution des supports de prescriptions
 - N cessite la mise   jour des postes Pharmaciens.

Le schéma de l'année 2009

■ Présentation

- Expérimenter la facturation directe sur un panel d'établissements.

■ Démarche

- Accompagner en 2008 les éditeurs dans le processus de certification de la facturation directe en diffusant les spécifications et les cahiers d'exemples correspondants
- Valider le fonctionnement du système technique.
- S'assurer du bon fonctionnement avant de généraliser.

Le schéma de l'année 2009 -suite



- Accompagnement par le réseau de l'assurance maladie :
 - Rencontres et échanges avec les hôpitaux pour assurer une montée en charge en partenariat du processus.
 - Proposition d'un service d'appui en direction des personnels hospitaliers concernés.
 - Suivi de la montée en charge du processus et intervention rapide auprès des CPAM ou partenaires en difficulté

Établissements publics - Stade 2

Circuit futur facturation dans le dispositif CPU

